CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
30 MAI 2008
DEPOT N° 15750

PagesJaunes
Société anonyme au capital de 4 005 038 115 euros
Siège social : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres
444 212 955 RCS Nanterre

EXTRAIT

du PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, et le lundi 28 avril à 11 heures, les actionnaires de la société PagesJaunes se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social, 7 avenue de la Cristallerie, à Sèvres, sur première convocation.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En l'absence de Monsieur Michel Datchary, Monsieur Dominique Paoli préside la séance. Il rappelle que les actionnaires ont été réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du Conseil d'Administration ;
- rapports des Commissaires aux Comptes ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tel que ressortant des comptes annuels, dotation de la réserve et mise en distribution ;
- approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- nomination de la société Ernst & Young et Autres en qualité de commissaires aux comptes titulaire ;
- nomination de la société Auditex en qualité de commissaires aux comptes suppléant ;
- pouvoirs pour formalités.

Le Président déclare ouverte la présente assemblée générale et constitue le bureau. Sont appelés, en qualité de scrutateurs, Monsieur Thomas Abikhalil et Monsieur Alain Coulmeau. Il propose à l'assemblée, qui l'accepte, de désigner en qualité de secrétaire de séance Alexandre de Tourtier.
Madame Alexia Malgoire et Monsieur Jeremy Thurbin représentent le collège des commissaires aux comptes.
Monsieur Saïdi Ichir représente le Comité d'entreprise.

- DEBUT DE L'EXTRAIT -

QUATRIEME RESOLUTION
(Nomination de la société Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes titulaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme la société Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée, Monsieur Patrice Adam s'abstenant.

CINQUIEME RESOLUTION
(Nomination de la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée, Monsieur Patrice Adam s'abstenant.

SIXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée, Monsieur Patrice Adam s'abstenant.

- FIN DE L'EXTRAIT -